

L'HABITATION INDIGÈNE DANS LES POSSESSIONS FRANÇAISES

AFRIQUE OCCIDENTALE ET ÉQUATORIALE (1)

par

HENRI LABOURET

Professeur à l'École Coloniale et à l'École Nationale des Langues Orientales.

L'HABITATION est un fait géographique, a dit Vidal de la Blache, car l'homme subit pour la construire l'influence des matériaux qu'il utilise. « Des raisons de climat et de sol ont déterminé, suivant les contrées, l'emploi prépondérant du bois, de la terre ou de la pierre. Mais, à leur tour, ces matériaux guident la main de l'homme. Ayant chacun leurs exigences et, pour ainsi dire, leur génie, ils impriment aux établissements humains leurs particularités de formes, de dimensions, de résistance. »

Il y a donc partout des maisons-types. La plus expressive est à coup sûr l'habitation rurale, parce que c'est la plus exactement représentative d'une contrée déterminée.

Mais la construction isolée ou l'ensemble des édifices protégeant et abritant l'être humain, sa famille et ses biens, ne saurait être considéré seulement comme un phénomène géographique. C'est aussi un fait social caractéristique d'une communauté et d'une civilisation déterminées.

Edifiée par la collaboration des parents, des voisins, quelquefois même des habitants du village, la maison est la preuve, dans l'ordre économique, de l'unité familiale et, dans l'ordre culturel, d'influences locales et étrangères combinées. A ce titre elle intéresse également le sociologue, l'ethnographe et l'administrateur.

Le but de cette étude est de résumer, en quelques pages, les principaux aspects géographiques et sociaux de l'habitation dans les territoires de l'Ouest africain français, peuplés de Nègres ou de Négroïdes.

Les caractères géographiques. —

Nos possessions tropicales d'Afrique peuvent se diviser en deux zones principales formant des régions naturelles caractérisées, mais entre lesquelles s'étendent des territoires de transition ménageant le passage d'une contrée à l'autre par des gradations à peine sensibles.

La première est la steppe soudanaise, qui couvre l'espace immense compris entre la vallée du Nil et l'Atlantique, entre le Sahara et la forêt dense. C'est le berceau d'une

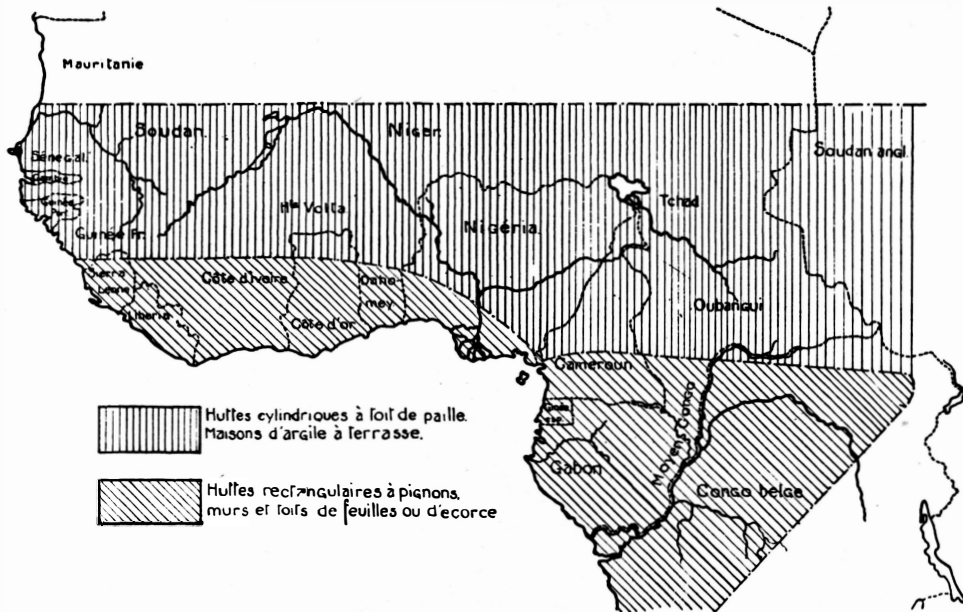
(1) Conférence faite à l'École Coloniale, le 25 Février 1931.

civilisation particulière dont l'unité s'affirme dans tout ce domaine, malgré des différences régionales sans importance décisive.

La seconde est occupée par la sylvé équatoriale couvrant le bassin du Congo et lançant vers l'Ouest une antenne vigoureuse, qui borde le golfe de Guinée et s'étend jusqu'à la

meridionale reçoit de 1 m. 50 à 1 m. 75 d'eau par an.

La végétation est naturellement influencée par la chute des pluies. En bordure du Sahara, elle est représentée par des plantes mettant toute leur ingéniosité, dit Gautier, à se défendre contre la sécheresse. « Rasant la terre à l'abri du vent ; dépourvues

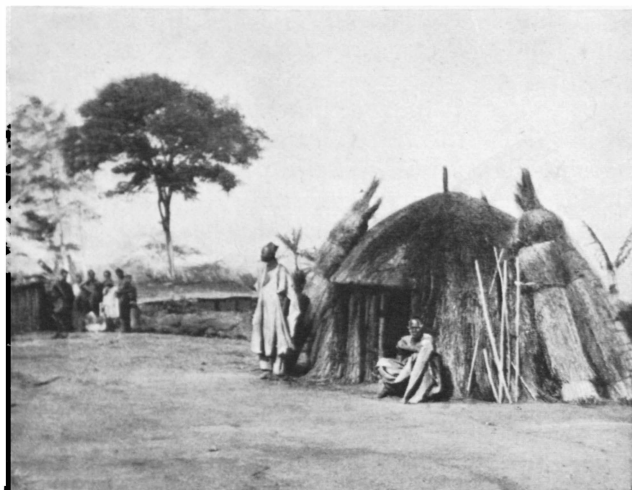


Répartition approximative des huttes cylindriques et des huttes rectangulaires dans l'Ouest africain français.

rivière de Sierra-Léone. On trouve dans cette contrée une civilisation différente à caractères également bien marqués.

Sous l'influence de facteurs divers, le Soudan occidental offre un exemple remarquable des zones de transition mentionnées plus haut. Dans le Nord, il jouit d'un climat sec, les précipitations atmosphériques sont presque nulles; il est progressivement arrosé au contraire d'une façon plus régulière et plus abondante à mesure que l'on avance vers le Sud ; sa partie

de feuilles ou pourvues de feuilles minuscules, épineuses ; ramassant leur chlorophylle dans des rameaux charnus, dont chacun est un petit réservoir de liquide ; munies de racines d'un développement incroyable, qui vont chercher la nappe aquifère à une grande profondeur ! » Cette observation d'un savant qui connaît bien le Sahara s'applique même aux territoires recevant par an de 10 à 25 centimètres d'eau, et dans lesquels M. A. Chevalier place la « zone sahéenne » à épineux, à mimosées et à graminées.



Maison cylindrique en paille (Soudan occidental).

Entre celle-ci et la forêt dense, le Soudan occidental offre les aspects les plus variés. A mesure que l'on descend vers le Sud, les buissons se rapprochent ; ils grandissent, une herbe haute et dure les entoure, qui est dominée par quelques arbres à feuilles caduques. A sept ou huit cents kilomètres du golfe de Guinée, les essences ligneuses se multiplient, et finissent par former dans les vallées et sur les rives des cours d'eau des galeries plus ou moins larges, qui coupent la steppe.

Un peu plus loin encore vers le littoral, les pluies atteignent deux mètres par an, la végétation recouvre les savanes, la forêt dense implante partout ses arbres à feuillage persistant réunis, surmontés, escaladés par un fouillis de lianes qui les emprisonne. C'est la zone difficilement pénétrable de la sylvie tropicale.

Les principaux types d'habitation. — L'homme vivant dans ces milieux

différents a réagi d'une façon particulière dans chacun d'eux, suivant ses traditions, ses besoins et son genre d'existence. Le pasteur nomade ou semi-nomade du Sahel, le cultivateur - éleveur sédentaire et mangeur de mil du Soudan, le planteur d'ignames, de bananes et de manioc de la forêt, ont édifié des habitations qui diffèrent profondément par l'aspect, le plan et l'utilisation.

Le premier se déplaçant à la suite des trou-

peaux dans des contrées dépourvues de bois, mais où l'herbe est assez abondante, a construit avec des nattes, de la paille tressée et quelques perches, la hutte hémisphérique, à porte basse, caractérisant la demeure des Peuls du Baguirmi au Sénégal et adopté par quelques populations vivant en contact avec eux. Maison fragile, proche parente de la tente, facile à monter, aisée à abattre et dont les éléments se chargent sur les animaux porteurs, lorsqu'il faut changer de campement.

Ailleurs, dans toute la région des savanes encore dépourvue d'arbres



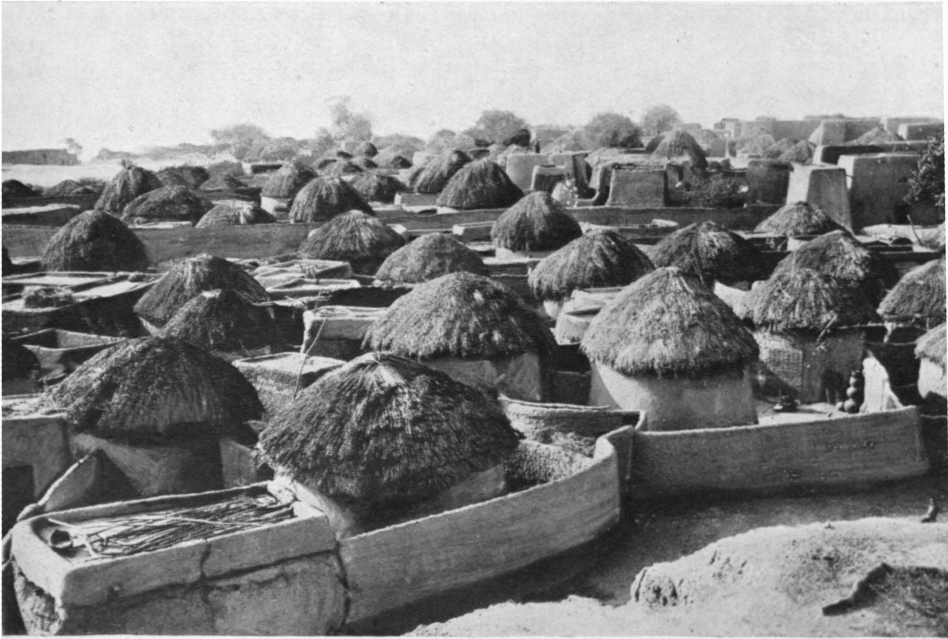
Maisons carrées en ligne.

abondants, le cultivateur soudanais a voulu une habitation plus solide ; il a adopté, de l'Est à l'Ouest de l'Afrique, la hutte cylindrique à mur d'argile, coiffée d'une toiture en paille reposant sur une charpente légère.

Enfin, l'homme de la forêt, pour se protéger contre les pluies diluviennes

placés dans des conditions analogues. Près des fleuves, des lacs, sur le bord de la mer, cet édifice repose quelquefois sur des pilotis.

Aux trois types qui viennent d'être indiqués, il faut ajouter l'habitation d'argile, de forme quadrangulaire, recouverte d'une terrasse et dont l'origine est controversée.



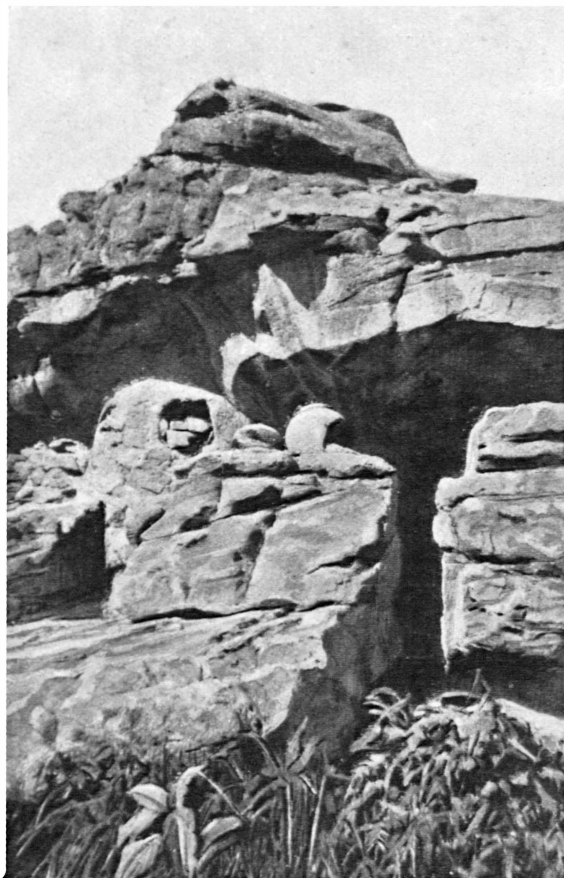
Maisons cylindriques et quadrangulaires à Goulfeï (Soudan central).

qui le menacent une grande partie de l'année, a utilisé les essences ligneuses, les lianes, les écorces, les feuilles que son milieu lui offre à profusion. La nature des matériaux employés l'a obligé à adopter un certain type de construction : la maison carrée, à pignons, à toit à double pente, à parois de rondins, d'écorce, de feuilles ou d'herbes qui s'apparente par plus d'un trait à l'habitation de la forêt européenne, à celle de certains districts de l'Indochine, de Madagascar ou des archipels du Paci-

Mais il est bien évident que les formes actuelles de la maison ne représentent pas cette industrie de protection à ses débuts lointains. On peut supposer qu'avant de construire les types aujourd'hui en usage, les hommes ont utilisé les abris naturels, puis élevé, avec quelques perches et des feuilles, les abris artificiels qui les préservaient de la pluie et de la rosée.

Les grottes de la falaise de Bandiagara au Soudan français, celles de la montagne Kirdi au Cameroun, du

Dar Banda et du Djebel Mela, dans l'Oubangui-Chari, bien qu'inoccupées maintenant, ont été habitées autrefois; elles ont servi et serviraient



Grotte de la falaise de Bandiagara (Soudan occidental).

encore de refuge aux indigènes de ces régions en cas de danger. Certains y entreposent leurs réserves de grain.

Quant aux abris, c'est surtout dans la zone sylvestre qu'on les rencontre. Les plus typiques sont ceux construits par les Négrilles en quelques minutes, et ceux édifiés par certaines populations peu évoluées comme les Baya du Cameroun.

Maisons à terrasse et huttes cylindriques. — Les premiers voyageurs ayant visité le Soudan ont été frappés par l'aspect des maisons, qui présentent, comme on l'a vu, deux types particuliers : celui des huttes cylindriques; celui des habitations quadrangulaires couvertes d'une terrasse.

Au ^x^e siècle, El Bekri, décrivant Koumbi, capitale de l'empire du Ghana, s'exprime ainsi : « La ville habitée par le roi est à six milles de celle-ci et porte le nom d'El Ghaba, la forêt, le bocage. Le territoire qui les sépare est couvert d'habitations. Les édifices sont construits avec des pierres et du bois d'acacia. La demeure du roi se compose d'un château et de plusieurs huttes à toits arrondis, et le tout est environné d'une clôture semblable à un mur. »

Il est permis de supposer que ce château renfermait, comme les grandes maisons actuelles, plusieurs cellules formées de murs d'argile parallèles et recouvertes d'une terrasse. La mention des pierres et du bois utilisés dans ces constructions s'explique par une pratique encore courante de nos jours

chez certaines populations habitant des contrées dans lesquelles les roches dures sont abondantes. On les utilise pour l'infrastructure des murs dont la partie supérieure est en pisé. C'est ainsi que les Bideyat de l'Ennedi, les Kirdi du Cameroun, les indigènes dits Habé, de la falaise de Bandiagara au Soudan, édifient leurs demeures.

Certains auteurs, se fondant sur le témoignage des voyageurs et annalistes arabes, assurent que l'architecture des maisons soudanaises à terrasse, répandue dans la vallée du Niger, à Gao, Tombouctou, Djenné et dans beaucoup d'autres régions de l'Afrique occidentale, peuplées de musulmans ou d'islamisés, a une origine relativement récente. Négligeant l'indication fournie par El Bekri et qui atteste au XI^e siècle la coexistence de la hutte cylindrique et de la maison à terrasse, ils invoquent l'autorité d'El Mamer et d'Ibn Khaldoun, en s'appuyant sur un fait historique d'ailleurs indiscutable.

En 1324, l'empereur du Mali ou du Manding, nommé Gongo Moussa

pagner. Un an plus tard, le souverain soudanais approchait de ses États, lorsqu'il fut rejoint par une ambassade envoyée vers lui par le sultan du Maroc et comptant parmi ses membres El Mamer, l'un des informateurs d'Ibn Khaldoun, auquel nous devons les détails qui suivent.

Kankan Moussa emmena avec lui dans sa capitale plusieurs Arabes attachés à cette mission et qui se joignirent à Ibrahim-es-Sahéli. A quelques jours de marche du Niger, l'empereur fut avisé qu'en son absence l'un de ses généraux, Sagamandya, s'était emparé de Gao et avait soumis les populations riveraines du fleuve. Il résolut de visiter sans tarder cette récente conquête, qu'il

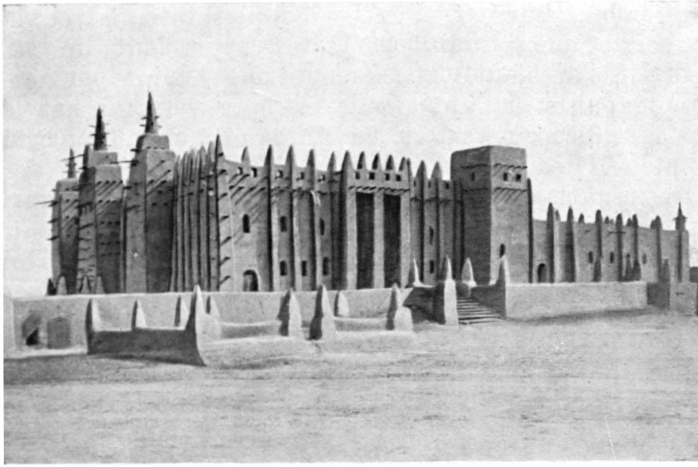


Maisons cylindriques et quadrangulaires, Korhago (Soudan occidental).

ou Kankan Moussa, se rendit en pèlerinage à La Mecque. Il rencontra en cours de route un poète arabe originaire de Grenade, appelé Ibrahim-es-Sahéli, qu'il détermina à l'accom-

n'était pas fâché de montrer aux Arabes comme une preuve nouvelle de sa puissance.

Mais les étrangers furent assez mal impressionnés par l'aspect de cette



Mosquée de Djenné (Soudan occidental).

cité soudanaise, ils se montrèrent choqués de la médiocrité des bâtiments de la ville et surtout de l'aspect misérable qu'offrait la mosquée.

et qui comprenait une terrasse crénelée et un minaret pyramidal; il en bâtit une autre à Tombouctou et ensuite dans plusieurs villes que l'empereur

Kankan Moussa, soucieux d'effacer cette impression, pria Ibrahim-es-Sahéli, qui joignait aux qualités du poète la science de l'architecte, de construire une nouvelle mosquée, digne du conquérant et de l'office auquel on la destinait.

L'artiste édifia aussitôt un monument remarquable par ses dimensions

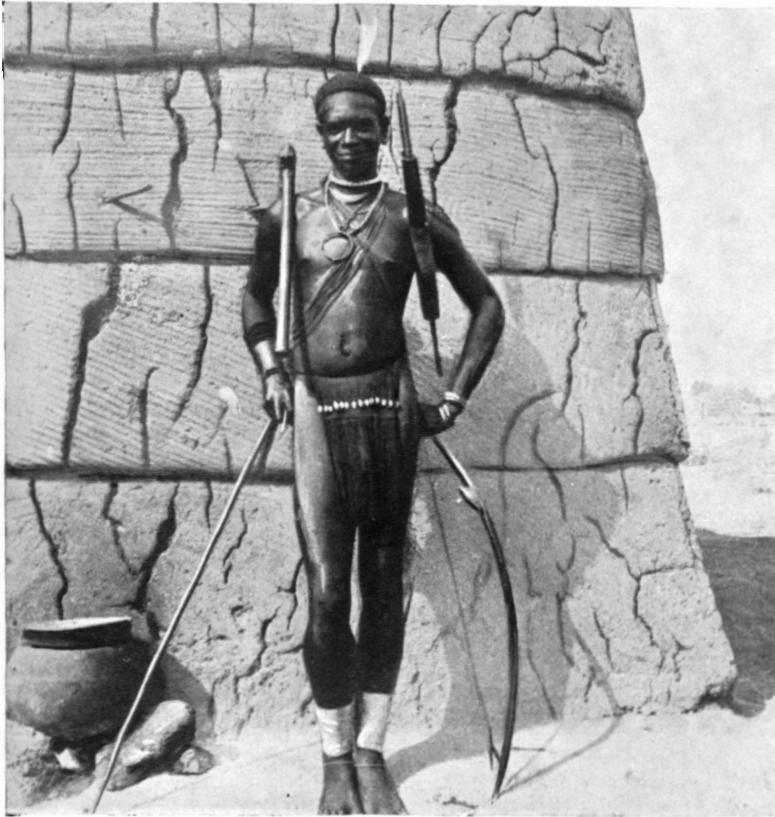


Maisons cylindriques à infrastructure en bois. Mbo (Cameroun).

voulait honorer parce qu'il y était entré un vendredi. Ainsi se serait répandu, dans le Soudan occidental, par la volonté d'un prince croyant et éclairé, grâce à l'habileté

passé comme ils le sont encore aujourd'hui. La citation d'El Bekri paraît nettement l'indiquer.

Si l'on décompose en ses éléments essentiels la maison soudanaise cons-



Technique des assises murales superposées (Haute-Volta méridionale).

d'un Arabe, une architecture venue du Nord, qui aurait évincé dans certaines régions la hutte cylindrique à toit de paille.

Rien n'est moins certain que cette hypothèse. Il paraît impossible de déterminer avec exactitude l'antériorité d'un type d'habitation sur l'autre ; il y a au contraire les plus fortes probabilités pour qu'ils se soient développés parallèlement et aient été utilisés côte à côte dans le

truite dans le style dit de Djenné, on s'aperçoit sans peine qu'elle comporte plusieurs chambres quadrangulaires parfois surmontées d'un ou deux étages. Or, la chambre ou cellule, édifiée en argile modelée à la main et couverte d'un toit plat, apparaît de plus en plus comme la maison élémentaire dans toutes les contrées où les précipitations atmosphériques ne sont pas trop abondantes.

On l'a trouvée dans les pays qui

furent le berceau d'antiques civilisations comme la Chaldée. On a constaté sa présence dans toute l'aire d'extension de la civilisation méditer-

au Soudan lorsqu'ils y furent amenés au XIV^e siècle ? Une telle conclusion serait inexacte et injuste, car ces étrangers introduisirent dans le pays



Maisons Bamouns à murs d'argile.

ranéenne de l'Égypte à l'Atlantique, elle a sans doute pénétré au Soudan à une époque reculée, à moins que les mêmes besoins ne l'y aient fait naître comme ailleurs.

Ce type de construction, entièrement en bois et en argile, a été adopté également par un assez grand nombre de populations qui, pour la plupart, n'ont pas subi l'influence de l'Islam et des techniques méditerranéennes, comme les Bobo, les Lobi, les Gourounsi, certaines tribus habitant au Nord du Togo, du Dahomey et en Nigeria dans la vallée de la Bénoué.

Faut-il donc admettre que les architectes arabes n'ont rien apporté

un souci de l'ornement et de la proportion qui n'existait sans doute pas avant eux. Ils furent les premiers à édifier les minarets de forme pyramidale surmontant les mosquées et à entourer les terrasses de créneaux. Ils contribuèrent enfin à bouleverser la technique de la construction en faisant connaître aux riverains du Niger l'art de la brique d'argile crue et l'utilisation de ce matériel nouveau.

Auparavant, cette technique étant ignorée, on en employait une autre, plus rudimentaire et assez proche du modelage. Ce procédé mentionné par un annaliste arabe qui écrit

dans la première moitié du ^{xiv}^e siècle, est encore en usage dans une grande partie du Soudan méridional.

L'auteur du *Masalik et Absar* composa son œuvre entre 1342 et 1349; il obtint des renseignements précieux sur l'empire mandingue, qui lui furent fournis au Caire par le souverain lui-même et des personnages de sa suite.

« Les habitations de la ville de Nyeni (la capitale), dit-il, page 160, sont construites en couches d'argile, comme les murs des jardins de Da-

puis on bâtit au-dessus de même hauteur, puis on laisse sécher, puis on bâtit de même jusqu'à achèvement. Les plafonds sont faits de poutres et de roseaux..., le sol des maisons est en terre mêlée de sable. »

Il est remarquable que cette technique a servi et sert encore pour édifier, non seulement les maisons quadrangulaires, mais les huttes cylindriques. Ces dernières, avant d'être formées de briques ou moellons assemblés, ont été constituées par des couches de glaise superposées. Dans



Maison à parois d'écorce.

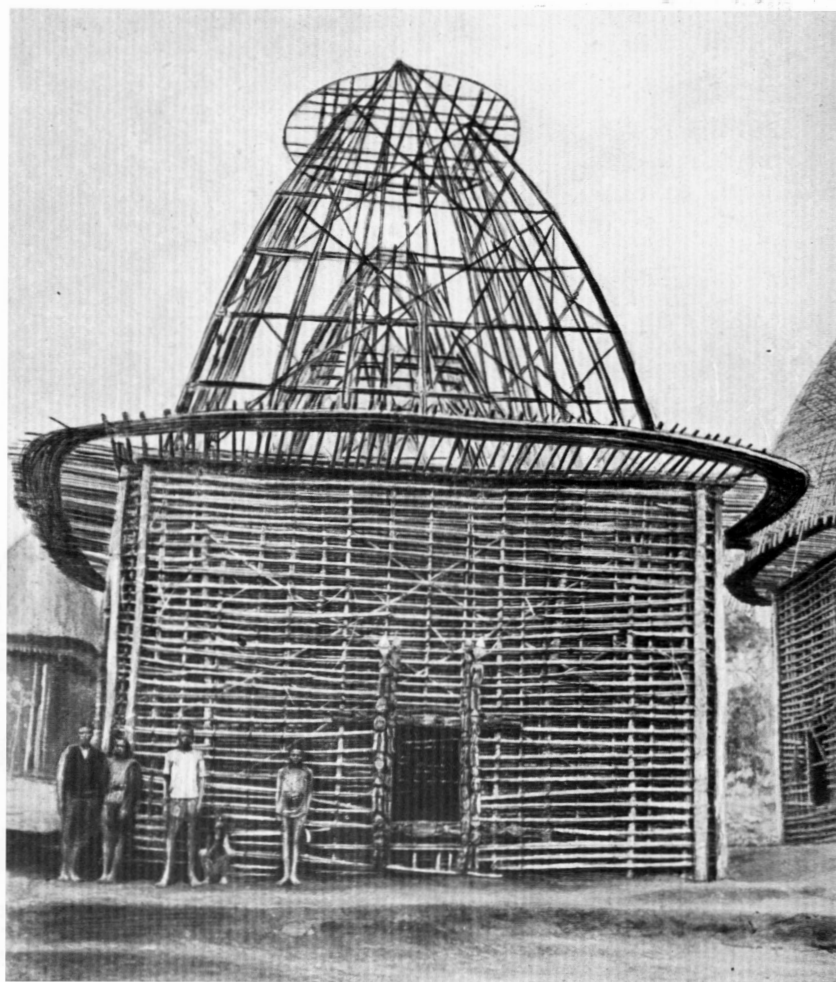
mas. Voici comme l'on fait : on bâtit en argile sur une hauteur de deux coudees ; ensuite on laisse sécher,

quelques régions où le bois est abondant, il remplace l'argile et l'infrastructure de la maison cylindrique

est constituée par des rondins jointifs.

Suivant que la toiture avance plus ou moins, l'édifice comporte ou non une sorte de véranda circulaire soutenue par des perches.

pans avec ou sans pignon. Elle comporte une charpente légère en poutrelles reposant sur des fourches. Le toit est constitué par des feuilles de palmier, de raphia ou de



Maison Bamiliké en construction. On voit l'ossature des murs et du toit.

Maisons quadrangulaires. — Dans toutes les contrées de l'Afrique où les précipitations dépassent 1 m. 50, la maison à terrasse devient inutilisable et la hutte cylindrique est abandonnée pour la construction quadrangulaire à toiture faîtière à deux

phœnix. Les murs les plus simples et les moins solides sont en paille, plus souvent en feuilles et fréquemment en plaques d'écorce séchées et pressées comme chez les Bondjo et les Bwaka.

Certaines tribus Fang construisent

leurs murs en rondins, plantés en terre et assemblés par des liens; c'est aussi le procédé employé par les Bamoun du Cameroun. Mais dans bien des régions, la forme quadrangulaire des habitations se prête à une architecture assez compliquée, chaque maison comprend alors plusieurs pièces et les techniques de construction sont assez variées.

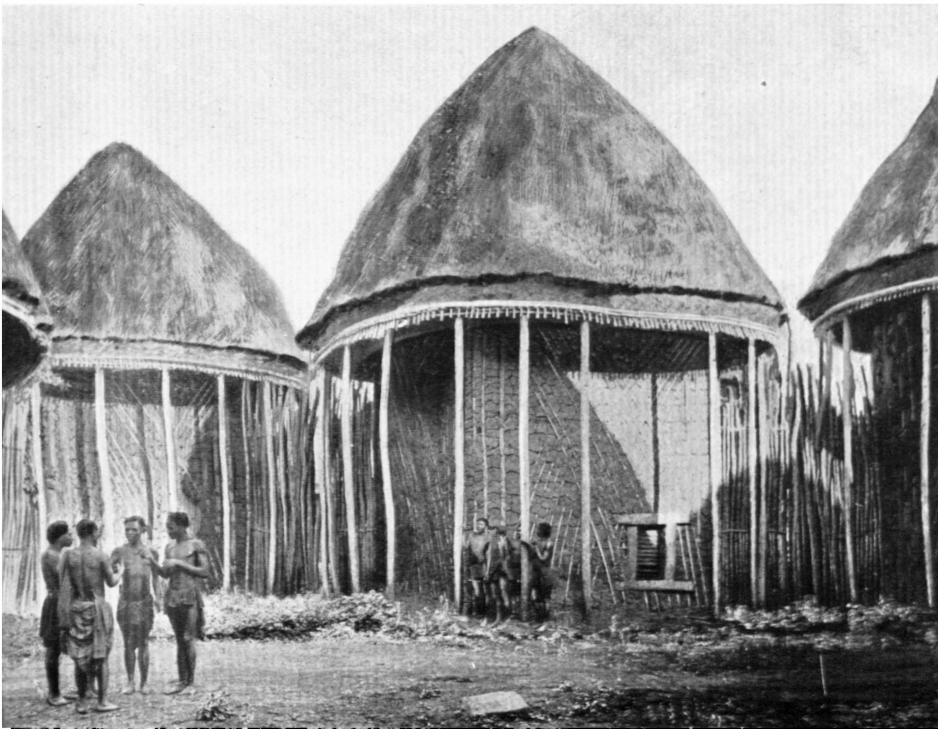
Telle est par exemple celle dont usent les Bamileké du Cameroun, travaillant d'après un plan concerté et des mesures arrêtées d'avance. Après avoir assemblé au moyen de perches, de bambous ou de nervures de palmier les quatre panneaux destinés à constituer les murs, les ouvriers les assemblent et les attachent avec des lianes, puis sur ce cadre ils placent le plafond et enfin la char-

pente de la toiture. Quand la maison est ainsi élevée, et la toiture recouverte de paille, on la termine en plaquant à la main, sur les murs, de l'argile fine, bien mouillée, qui en séchant formera une espèce de ciment très résistant et bien étanche.

Dans d'autres tribus l'armature est beaucoup moins forte, par contre les murs sont plus épais. Il en est ainsi chez les Agni de la Côte d'Ivoire, les Ashanti de la Gold Coast, les Bamoun du Cameroun.

Tels sont les principaux types d'habitations en usage dans l'Ouest africain, ils sont très inégalement répartis dans l'ensemble du pays.

Les établissements humains. — En examinant la carte de l'Afrique



Maison Bamileké. Les murs sont recouverts d'argile.

C. Labouret.

tropicale et les statistiques s'y rapportant, on est frappé par la dispersion des villes et le peu d'importance de celles-ci. Après trente-cinq ans d'occupation européenne, de paix et de progrès relatifs, le nombre des cités comptant plus de 10.000 habitants n'excède pas une demi-douzaine et la plupart de ces centres comme Dakar et Bamako sont d'extension récente.

Il est vraisemblable que, dans le passé, les villes de gouvernement ou de commerce dont l'histoire a gardé le souvenir, Koumbi, Nyani, Gao, Tombouctou, Djenné et dont plusieurs servirent de berceau à des empires considérables par l'étendue et la puissance, n'avaient que l'importance d'une bourgade européenne. Placées sur des voies de communication unissant la Méditerranée à la forêt tropicale, elles ont servi d'entrepôt et de marché à l'or, à l'ivoire, aux colas du Sud, que les caravanes du Nord échangeaient contre du sel, des étoffes, du fer, du cuivre, des armes, des instruments et des outils.

Les routes du négoce transsaharien ont été suivies depuis une très haute antiquité. Les contacts entre Nègres et habitants de l'Afrique du Nord remontent sans doute aux âges préhistoriques ; ils se sont continués jusqu'à l'époque actuelle sans réussir à imposer dans tout le pays une civilisation urbaine bien affirmée. Toutefois, ils ont eu pour conséquence heureuse de répandre dans l'Ouest africain certains produits, des denrées et des techniques nouvelles.

Si les contacts avec la civilisation méditerranéenne n'ont pas produit de résultats décisifs et activé l'évolution, c'est qu'ils ont touché des éléments ruraux et particularistes assez difficiles à émouvoir. L'Africain de l'Ouest, avant tout cultivateur, emploie pour travailler la terre et la

faire produire, des méthodes extensives, réclamant des espaces trois ou quatre fois plus considérables que ceux exigées par une culture rationnelle avec utilisation de la charrue, assolement et fumure.

L'usage exclusif de la houe a déterminé l'établissement des hommes au centre de petits territoires parfaitement délimités et sur lesquels les occupants exercent un droit exclusif de possession et d'usage. Les communaux de villages ou de cantons sont d'ordinaire assez éloignés les uns des autres et séparés par des espaces étendus de brousse. Les relations entre ces divers groupements étaient autrefois peu fréquentées en raison de l'insécurité qui régnait dans le pays et de l'hostilité opposant les tribus voisines les unes des autres.

Dans chaque communauté, l'administration des affaires municipales ou cantonales était confiée à un conseil de vieillards, d'esprit borné et particulariste, généralement opposés à toute innovation étrangère. Cette mentalité et l'absence à peu près complète de communications intertribales expliquent dans une certaine mesure le caractère arriéré de la civilisation négro-africaine qui a manqué presque toujours de contacts fréquents et prolongés avec des éléments étrangers.

Les activités et l'habitation ont certainement très peu varié dans ce pays depuis des siècles. Les hommes y ont construit partout des maisons adaptées à leur genre de vie, et dont le type, une fois choisi, s'est conservé malgré les migrations et les changements de climat. La hutte des Peuls est semblable à elle-même dans tout le pays occupé par ces populations d'éleveurs ; les Dioula, originaires du Nord, ont transporté aux abords de la zone sylvestre, à Bondoukou, par

exemple, leurs maisons à terrasse, faites cependant pour un climat moins humide.

Si les besoins, les ressources locales et les traditions expliquent les formes des habitations, ils ne permettent pas de découvrir les règles qui ont présidé au groupement de celles-ci. Certes, les établissements humains sont toujours placés dans certaines conditions indispensables, à proximité de l'eau, des terres propres au pâturage, à la chasse, à la cueillette, à la culture, mais on n'aperçoit point, à première vue, la cause d'une répartition souvent déconcertante.

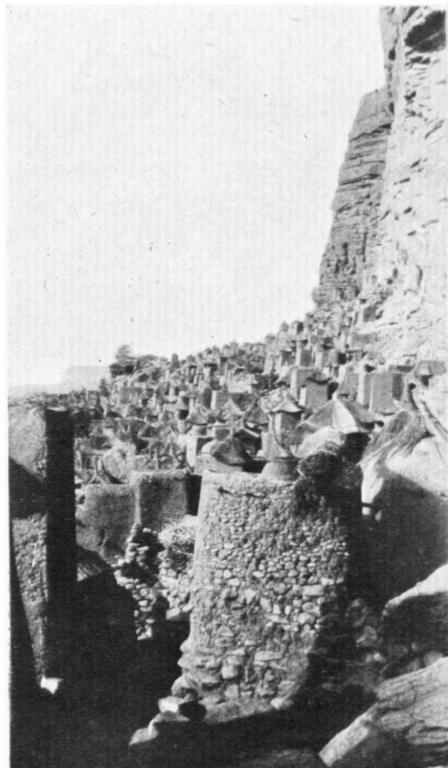
Dans un pays formant une région naturelle caractéristique, dont le sol a partout la même composition géologique et qui jouit de ressources identiques en eau et en produits divers, on trouvera souvent à quelques kilomètres d'intervalle des villages agglomérés et des fermes isolées, sans que les conditions locales justifient cette variété.

Certaines dispositions, il est vrai, s'expliquent assez facilement par les besoins alimentaires qui motivent par exemple l'allongement des villages en chapelet au fond de vallées fertiles, dont les terres sont parfois irriguées de façon sommaire. De même, on comprend sans peine la raison qui a déterminé d'autres établissements humains à grouper leurs maisons sur le bord d'un cours d'eau ou d'une lagune dont les rives sont cultivées et qui leur fournit des moyens de communication par eau et des occasions de pêche.

Le besoin de sécurité dans certaines régions troublées a imposé aux habitants le choix d'emplacements aisés à défendre et qu'ils ont occupés en des points inaccessibles pour l'assaillant. C'est le cas des villages perchés sur des pitons isolés, sur des collines à

pentes abruptes ou collées au flanc d'une falaise à pic.

Mais il existe d'autres raisons qui ont influé sur la répartition des maisons, en dehors des besoins alimentaires et du désir de sécurité. Pour



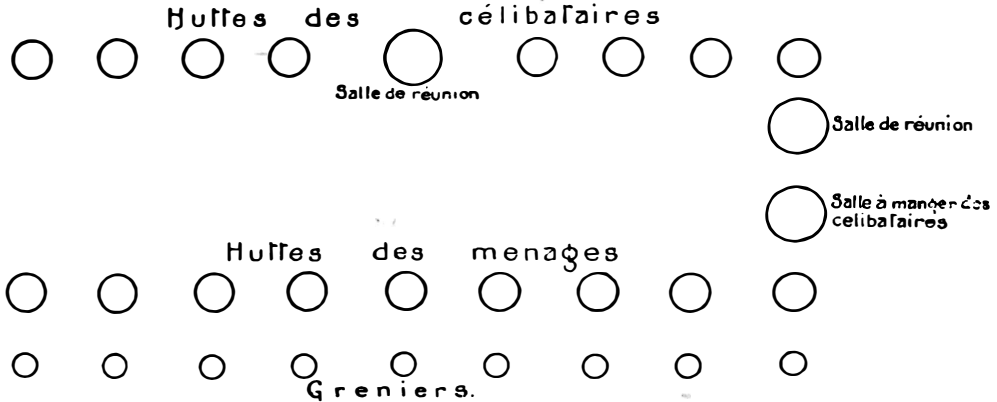
Maisons cylindriques et quadrangulaires.
Falaise de Bandiagara (Soudan occidental).

comprendre la co-existence de villages agglomérés et de fermes isolées dans une même région géographique, il faut faire intervenir la notion de société et les deux principaux phénomènes qui en découlent : l'organisation familiale et la répartition du travail.

Le groupement familial. — On peut admettre que dans l'Ouest africain comme ailleurs, au village bien groupé, réparti en quartier distincts,

correspond une société à base de famille agnatique comprenant un chef de famille, ses frères, ses femmes, ses descendants et ceux de ses frères tous vivant, travaillant et possédant ensemble, à peu près comme l'an-

elles sont édifiées au hasard, sans ordre ni symétrie; leurs habitants, hostiles à l'établissement compact, demeurent sans autre organisation que celle de la famille réduite, rebelle à toute règle en dehors de celle



Disposition parallèle des maisons cylindriques chez les Koniagui de la Guinée française.

cienne « communauté taisible » de l'Europe au moyen âge.

Ce type de famille étendue comptant de trente à cent cinquante membres et même plus, n'a pas réussi à se constituer, à s'imposer et à se maintenir partout. Dans de nombreuses régions, le groupe s'est fractionné et ses éléments constitutifs, les ménages, composés d'un homme, de ses femmes et de ses enfants, se sont installés à part pour vivre et produire. C'est le cas d'un assez grand nombre de tribus soudanaises, les Mossi, les Dagari, Oulés, Lobi, Birifor et Gouin de la Haute-Volta, les Mousgou du Cameroun septentrional et de presque tous les groupements de la zone sylvestre.

Parfois, les habitations s'élèvent à peu de distance les unes des autres; elles forment alors l'unité municipale, administrée par les anciens et très analogue, par son aspect et sa vie, aux petites communautés européennes du moyen âge. Souvent aussi

que lui impose son droit interne.

Cependant on ne saurait soutenir sans erreur que la forme du groupement familial a une influence prépondérante et absolue dans la période d'évolution que nous traversons, sous l'influence de la colonisation européenne et de facteurs économiques entièrement nouveaux.

Dans beaucoup de tribus la famille agnatique se désagrège, les ménages, autrefois p'acés sous l'autorité du patriarcat, se disséminent pour fonder au loin des hameaux de culture dans lesquels ils vivent indépendants. Toutefois, les habitations, lorsqu'elles sont édifiées par des gens ayant l'habitude de vivre groupés, restent concentrées dans un espace restreint, d'après la mode traditionnelle reçue des ancêtres, elles s'égaillent rarement comme les fermes isolées mentionnées plus haut.

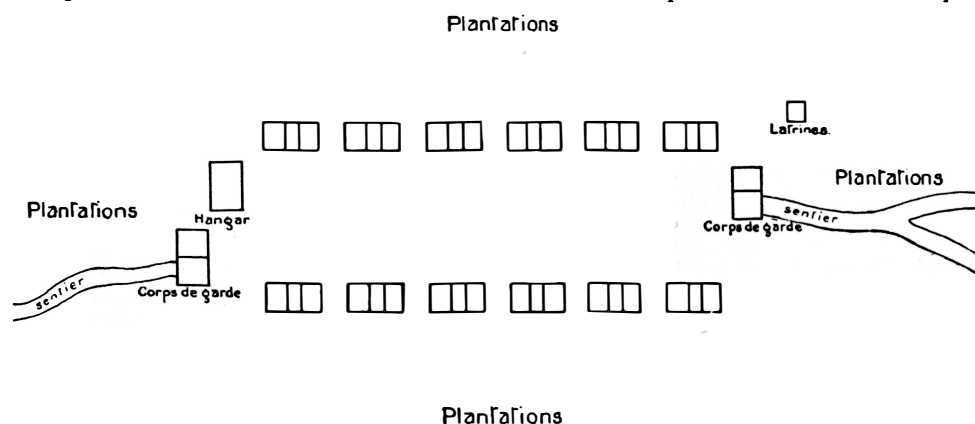
S'il y a peu de remarques générales à faire sur l'habitat dispersé, en revanche, on peut en formuler

quelques-unes sur l'habitat groupé.

Nous ne nous attarderons pas à décrire les villes et villages du Soudan occidental avec leurs maisons à terrasse, leurs murs de défense et les portes qui donnent accès à l'intérieur, parce que les unes et les autres diffèrent peu des cités et bourgades de l'Afrique du Nord. Par contre, nous mentionnerons avec plus de détails le dispositif parallèle affecté par des agglomérations formées de huttes cylindriques ou d'habitations carrées à toit de paille, de feuilles ou d'écorce. Chez les Koniagui de la Guinée française, les maisons rondes de diamètre réduit (1 m. 80 en moyenne) sont placées de chaque côté d'une rue centrale. Les jeunes garçons et les célibataires occupent une rangée de huttes qui sont interdites aux femmes et aux enfants, ils disposent en outre de plusieurs pailotes qui leur servent de lieu de réunion et de salle à manger. En face,

que équatoriale vivant dans des maisons carrées. Celles-ci s'allongent parallèlement de chaque côté d'une rue qui tient lieu de place publique. Aux extrémités se trouve une sorte de corps de garde, dans lequel des hommes veillaient constamment autrefois, et qui sert souvent de chambre aux célibataires. A proximité, un abri en forme de hangar et ouvert sur toutes ses faces est réservé aux réunions des chefs de famille discutant les affaires de la commune. Souvent le village en forêt est entouré d'une palissade facile à défendre. Les plantations sont établies au voisinage immédiat des maisons et les sentiers qui les traversent sont interdits par des barricades, semés de chausse-trapes et garnis de pieux acérés et empoisonnés. A quelque distance des maisons, dans un endroit propice sont ménagées les latrines.

Quelle que soit la forme de l'habitat et l'aspect des maisons compo-



Disposition parallèle des maisons quadrangulaires en Afrique équatoriale.

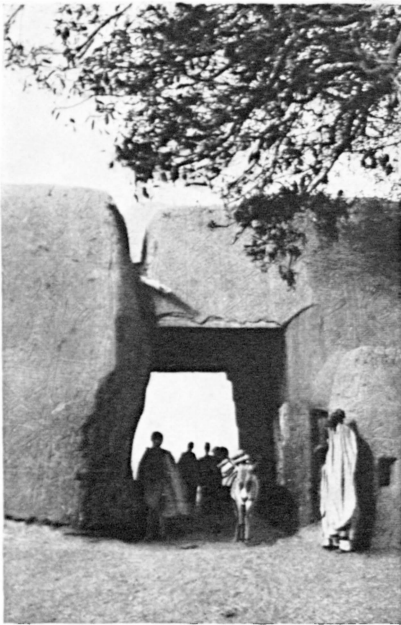
mariés, des femmes de ceux-ci et de leur progéniture ; derrière s'élèvent les greniers contenant les provisions des ménages.

Le même dispositif est adopté par presque toutes les peuplades de l'Afri-

sant l'agglomération, chacune de celle-ci est le produit d'une coopération familiale ou vicinale dont l'existence et les effets méritent d'être signalés. L'Afrique du Nord offre des exemples de collaboration analogue fort bien

décrits par R. Maunier et Montagne, chez les Berbères, mais elle semble basée sur l'entraide villageoise assez rare dans l'Afrique équatoriale et tropicale où cette solidarité spéciale se manifeste seulement entre parents et voisins.

Construction de la maison en coopération. — Lorsqu'un chef de famille ou de ménage a résolu d'édifier une nouvelle habitation, son premier soin, après avoir choisi ou obtenu du patriarche un nouvel emplacement, est de consulter ses dieux et ses ancêtres pour savoir s'ils envisagent avec faveur l'entreprise pro-



Porte monumentale
de la ville de Kano (Nigeria).

jetée. Leur autorisation une fois signifiée par le diseur de choses cachées ou par la victime sacrifiée en la circonstance, le constructeur commence à préparer les matériaux nécessaires, avec l'aide des hommes de sa maison,

quelquefois avec le concours bénévole de ses voisins.

S'il s'agit d'une maison à murs d'argile et à terrasse, une première phase, qui commence au début de la saison sèche, consistera à couper les bois de charpente et à les transporter à l'endroit où ils seront utilisés. Les hommes seuls effectuent ce travail.

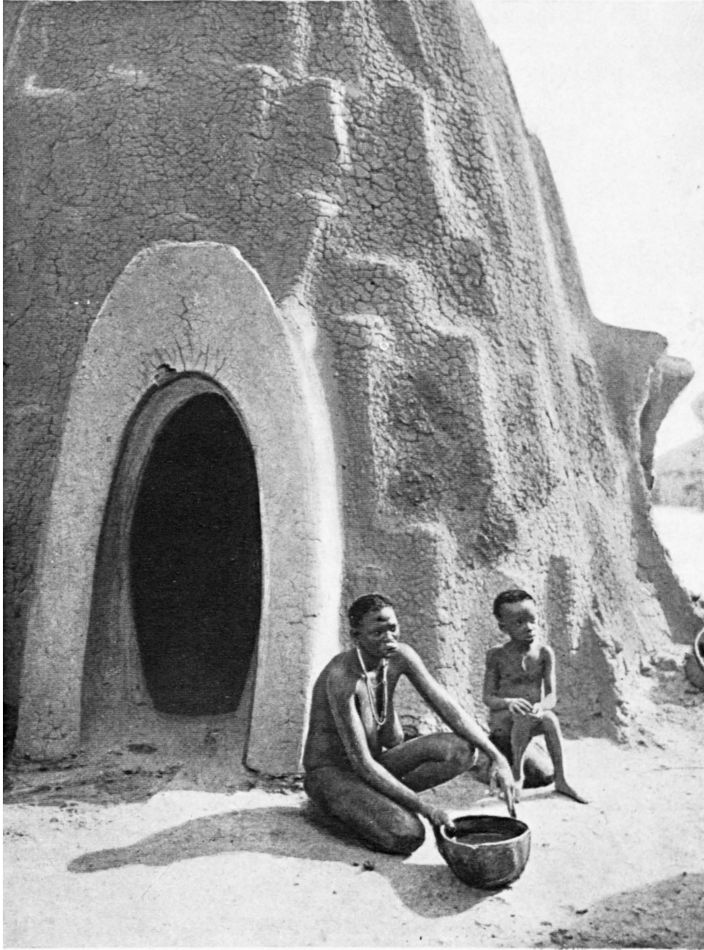
Lorsque le moment est venu d'élever les murs, on fait appel dans certaines villes à des maçons professionnels, et le plus souvent à des hommes réputés pour leur habileté mais n'exerçant pas cette profession de façon constante. Alors que les premiers reçoivent un salaire convenu d'avance, les autres sont simplement récompensés de leur peine par les repas qu'on leur offre; de plus ils ont le droit de réclamer les services du propriétaire de la maison, pour débrousser et sarcler leurs champs.

Mais ces ouvriers, spécialistes où non, ne consentent pas à préparer eux-mêmes les matériaux indispensables à leur travail. Il appartient au constructeur de les leur procurer à pied d'œuvre. Dans ce but il convoque ses hommes, ses voisins, ses gendres, les fiancés de ses filles et leurs parents.

Dès l'arrivée de ces collaborateurs bénévoles, le travail est réparti entre les sexes. Les hommes creusent l'argile, la pétrissent et en font des briques ou des boules qui serviront à édifier les murs, les femmes assurent la corvée d'eau et cuisent la nourriture destinée aux ouvriers. Lorsque le mortier est prêt, on prévient les maçons, mais avant que ceux-ci posent les premières assises, le chef de famille offre un sacrifice préliminaire à ses dieux et à ses ancêtres, il leur demande aide et protection pour le travail qui va s'accomplir; que,

par leur intervention, les sorciers et les malintentionnés, les divinités pernicieuses soient écartés; que la paix et la prospérité favorisent cette

exemple, des équipes assemblent les cadres destinés à former les quatre murs de la maison; lorsque ces cadres sont prêts les ouvriers les as-



Entrée d'une habitation en forme d'obus.

nouvelle demeure et ses habitants.

Le travail de construction commence aussitôt. On peut remarquer à ce moment une division du personnel en ateliers séparés, effectuant chacun une tâche spéciale. Il en est de même dans toutes les régions quelles que soient les techniques employées. Chez les Bamileké, par

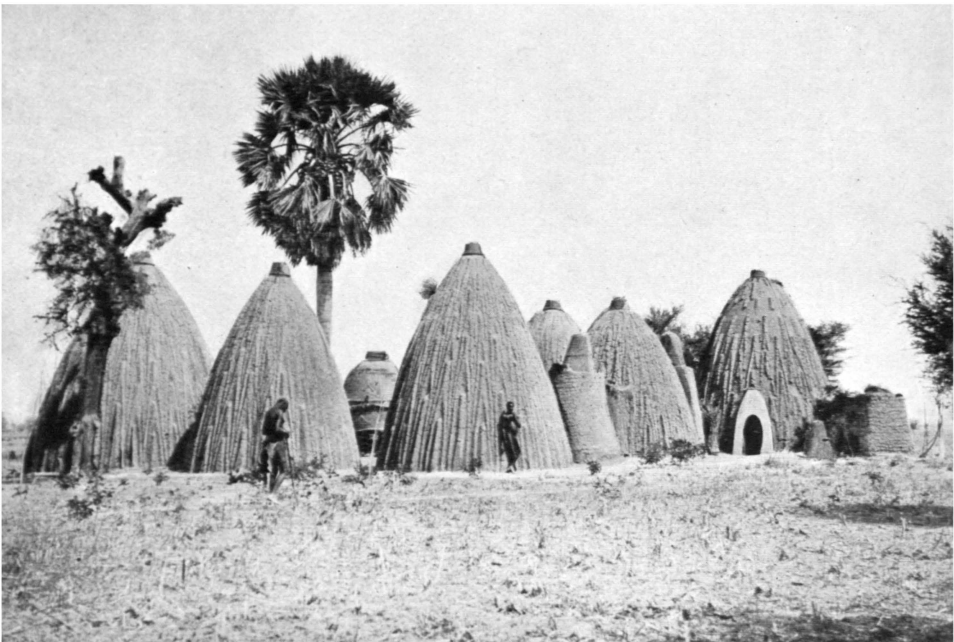
sujettissent les uns aux autres avec des liens, avant de poser au-dessus le plafond et la toiture.

C'est d'ordinaire après l'achèvement des murs, que le repas obligatoire est offert aux maçons et aux ouvriers. Il s'agit d'une cérémonie traditionnelle de récompense et de remerciement pour l'œuvre accom-

plie; elle se déroule au milieu de la satisfaction générale, et s'accompagne souvent de chants et de danses. Les deux sexes qui ont collaboré étroitement jusqu'alors participent à cette fête, mais la consommation des aliments a lieu comme d'habitude séparément pour les hommes et les femmes.

en ridicule et insultés. Ainsi se manifeste une opposition et une rivalité des sexes qui, d'ailleurs, n'exclut nullement la collaboration.

Lorsque la maison est recouverte, on procède à son aménagement intérieur et à son ornementation. Le premier est confié aux femmes qui crépissent les murs, dament le sol,



Les cases-obus du village de Mougoum sur le Logone (Colonie du Tchad). *C. J. Thomas.*

A la phase de construction des murs succède celle de la couverture. S'il s'agit d'un toit de paille, les femmes sont exemptées de ce travail, mais si c'est une terrasse qu'il faut placer et damer, elles apportent de la terre argileuse et de petits cailloux, elles battent la surface supérieure et dans certaines régions la badigeonnent d'un enduit imperméable. Cette tâche s'accompagne de chants rythmés dans lesquels les hommes sont fréquemment tournés

établissent dans certaines régions les lits d'argile battue servant de couche aux habitants, construisent les banquettes de glaise sur lesquelles reposeront les poteries, les ustensiles culinaires, les vases à eau et les récipients divers contenant les provisions, les parures, les richesses des occupants.

Presque partout où elle est répandue, l'ornementation intérieure et extérieure est réservée aux hommes qui ajustent, sur les ouvertures, des

portes de bois sculptées et fouillent à l'herminette ou au couteau les montants pour y creuser des têtes humaines ou des animaux. Ailleurs l'ingéniosité des artistes se manifeste par des modelages en argile ou des dessins géométriques imprimés dans la terre encore molle.

C'est généralement au cours de la phase d'aménagement qu'a lieu le sacrifice du seuil, ayant pour but de consacrer d'une manière définitive la maison neuve aux dieux dont on recherche la protection. Après cela, il n'y a plus qu'à transporter à l'intérieur ou à proximité de la nouvelle demeure les autels des puissances protectrices et ceux des ancêtres. Désormais, elle est gardée, on peut l'occuper sans crainte dans la paix et la prospérité.

J'ai dit que l'habitation avait peu varié dans l'Afrique tropicale depuis des siècles. En visitant les maisons des divers types, en les occupant de façon temporaire, en constatant leurs inconvénients et les dangers qu'elles offrent au point de vue de l'hygiène, on doit regretter qu'un effort plus grand n'ait pas encore été

accompli pour les modifier et aussi pour améliorer les conditions généralement déplorables dans lesquelles vivent les indigènes.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'imposer à ceux-ci des types de maisons européennes, qui ne conviendraient ni au climat ni aux sociétés locales, mais on pourrait sans doute rectifier les plans suivis d'ordinaire, élargir les proportions trop exigües de huttes mal aérées et enfumées, et en chasser les insectes piqueurs et les microbes qui pullulent dans cette atmosphère viciée.

Cette œuvre utile mais délicate est projetée depuis longtemps, elle a été commencée dans certaines grandes villes. Elle se heurte à des difficultés considérables, certes, mais qui sont loin d'être insurmontables. Il est permis de supposer que celles-ci diminueront à mesure que l'éducation et l'hygiène se répandront dans la masse, grâce à la collaboration de l'instituteur, du médecin, de l'administrateur, unis pour accomplir dans l'Ouest africain l'œuvre sanitaire et morale qui s'impose à toute puissance coloniale vraiment digne de ce nom.

